



Licence professionnelle Chef de projet touristique

Bac+3



Objectif

La clientèle touristique et ses objectifs de voyage ont évolué, impactant les schémas traditionnels de l'offre touristique : recentrage et relocalisation du tourisme sur des destinations plus proches voire locales pour la clientèle nationale, orientation vers des voyages porteurs de sens, montées en gamme des établissements hôteliers. Ces tendances se sont renforcées au bénéfice de la Loire Atlantique et tout particulièrement de son littoral. Les acteurs du tourisme sont de ce fait amenés à faire évoluer leur offre pour répondre à cette évolution.

La Licence professionnelle Chef de projet touristique forme donc les futurs professionnels à l'élaboration de produits touristiques, au développement commercial, au positionnement marketing et à la stratégie digitale et numérique en intégrant tous les enjeux relatifs à un secteur en fortes mutations.

Compétences visées

Les collectivités et les entreprises touristiques, que ce soient des TPE ou des grands parcs, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences et c'est le rôle du chef de projet touristique d'y répondre. Le chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie (commerciale, marketing et communication), pour améliorer la compétitivité de ces structures.

Débouchés

- Gestionnaire d'activités de loisirs ;
- Responsable de projets touristiques ;
- Directeur de structure de plein air.

Publics

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion ;
- Chef de produit touristique ;
- Organisateur de voyages.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme bac+2, ou reconnu de niveau 5, soit dans le domaine du tourisme dans la perspective d'approfondissements des connaissances, soit dans d'autres fonctions commerciales (BTS ou équivalent).

Durée / Organisation

La formation est organisée sur 12 mois, de septembre à septembre, à raison d'une semaine de cours par mois. Innovante et facilitatrice, elle s'articule autour de formation en présentiel et à distance. Le reste du temps se déroule en entreprise.

Tarifs

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

★ Le diplôme

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs, parcours Chef de projet touristique.

Programme

580 heures

Pôle comptabilité et gestion	USEC4M	4 CR	COEF1
Identifier les besoins de l'entreprise touristique	USEC4N	6 CR	COEF 1,5
Lancer le projet de l'entreprise touristique	USEC4P	4 CR	COEF1
Tourisme numérique et digital	USEC4Q	6 CR	COEF 1,5
Stratégie marketing du tourisme	USEC4R	6 CR	COEF 1,5
Piloter le projet de l'entreprise touristique	USEC4S	4 CR	COEF1
Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	USEC4T	4 CR	COEF1
English for tourism and hospitality	USEC4U	6 CR	COEF 1,5
Mémoire professionnel	UAEC05	8 CR	COEF 2
Projet tuteuré	UAEC06	12 CR	COEF 3

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP13901A - Code RNCP : 29983 (CR : crédits - COEF : coefficient)

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives, en présentiel comme à distance, s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Une équipe pédagogique constituée d'enseignants universitaires et de professionnels du secteur géographique anime des cours en salles. Des enseignants qualifiés et formés aux outils du distanciel accompagnent les élèves en direct en classes virtuelles. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens. Moyenne générale > 10/20 aux examens de l'ensemble des UE. Moyenne générale > 10/20 au mémoire professionnel (rédaction et soutenance) et au projet tuteuré (rédaction et soutenance). > La validation partielle du diplôme est possible : par unité d'enseignement ou bloc de compétences

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr)

Candidatez en ligne

Comment ?

Candidatez en ligne sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès

Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.

Pourquoi choisir le Cnam et l'ENC ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris, 11 % d'universitaires experts

L'accompagnement individuel d'un tuteur

dans l'élaboration des mémoires et projets tutorés

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, **8 conseillers** en contact avec les entreprises et un accompagnement local spécifique

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>